

Commission : Conseil de Sécurité

Question : Quelle coopération internationale dans la lutte contre les organisations terroristes ?

Auteur: Sénégal

### Texte de Politique Générale

Au cours de la dernière décennie, les plus grandes failles de la sécurité mondiale ont été exploitées par des groupes de fanatiques excusant leur barbarie derrière un drapeau noir, ou des désirs d'indépendance irréalisables. En effet, si il a une dizaine d'année le chiffre total des attentats terroristes était de 2.000 par an, aujourd'hui nous en avons 14.000, par an avec neuf fois plus de victimes qu'avant. Ceci dit, ce n'est ni sur les continents américains ni sur les continents européens et asiatiques mais bien sur le sol africain et du Moyen Orient que ces actes de violences se sont produits.

Le Sénégal est conscient de ces problèmes belliqueux, et souhaiterait grâce à des accords entre plusieurs pays collaborer dans toute la mesure du possible à la recherche d'une solution contre ces actes barbares.

Le conseil de sécurité du Sénégal estime qu'avec les valeurs chiffrées actuelles, il est nécessaire de combattre le terrorisme sous toutes ses formes sans faire aucune exception. Cette lutte contre ces actes criminels est donc devenue une priorité pour la sécurité et la protection citoyenne. En effet, les guerres et autres actes belliqueux, affaiblissent les gouvernements, mais en premier lieu, divise et traumatise la population. La participation des citoyens dans le combat contre ces viols à l'unité du peuple, doit être un aspect à débattre puisque ce sont eux les principaux affectés, et que le gouvernement leur appartient.

Le Sénégal estime donc que les citoyens doivent être informés, et préparés à d'éventuels situations d'atteinte à la sécurité et à la paix du peuple auquel ils appartiennent. Une manoeuvre de la part de la commission du conseil de sécurité des nations unies doit donc être réalisée puisqu'elle en a les moyens d'y parvenir.

En conclusion, nous souhaiterions rappeler que le Sénégal fait partie du conseil de sécurité et que M. Seck a déjà présidé le conseil et qu'il fera tout pour mener à bien le projet de la lutte contre les actes de viols à la sécurité et l'intégrité de l'Humanité.